

# PROGRAMME D'AIDE EN SOUTIEN À L'ISLE-VERTE

Janvier 2014

Ce programme d'aide a été élaboré à la suite de l'incendie survenu à la résidence du Havre le 23 janvier 2014, à l'Isle-Verte.

Le programme d'aide mis en place par la Croix-Rouge pour répondre aux besoins des sinistrés et des autres personnes touchées par la catastrophe de L'Isle-Verte soutiendra en priorité les personnes vulnérables. Des rencontres ont eu lieu avec différents partenaires et intervenants du milieu afin d'évaluer les besoins. L'évaluation se poursuivra afin de permettre de combler les besoins émergents.

Les programmes d'aide de la Croix-Rouge visent à compléter l'aide gouvernementale ainsi que les éléments couverts par les contrats d'assurances détenus par les bénéficiaires de ce programme.

Les frais d'administration des fonds dédiés de la Croix-Rouge, comme le fonds de L'Isle-Verte, sont d'un maximum de 5 %.



[CROIXROUGE.CA](http://CROIXROUGE.CA)

# CLIENTÈLES

Du 23 au 31 janvier 2014	Février et mars 2014	2014
<b>Urgence</b>	<b>Rétablissement</b>	<b>Rétablissement à long terme</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes sinistrées</li> <li>• Familles évacuées</li> <li>• Intervenants d'urgence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes sinistrées</li> <li>• Familles évacuées</li> <li>• Familles endeuillées et touchées par le sinistre</li> <li>• Organismes communautaires locaux</li> <li>• Communauté</li> <li>• Les travailleurs de la résidence qui ont perdu leur emploi</li> </ul>	<p>Le rétablissement à long terme sera le prolongement de l'aide offerte pendant la phase de rétablissement, en fonction des besoins, et couvrira d'autres besoins spécifiques de la communauté qui émergeront.</p>

# TYPES D'AIDE

Du 23 au 31 janvier 2014	Février et mars 2014	2014
<b>Urgence</b>	<b>Rétablissement</b>	<b>Rétablissement à long terme</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hébergement d'urgence</li> <li>• Accueil et information</li> <li>• Alimentation</li> <li>• Habillement</li> <li>• Distribution d'articles de secours (p. ex. couvertures, trousse de hygiène, etc.)</li> <li>• Réunion des familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hébergement transitoire               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais de logement temporaire</li> <li>- Meubles et mobilier adapté</li> <li>- Fournitures domestiques</li> </ul> </li> <li>• Besoins liés au transport</li> <li>• Besoins essentiels               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Alimentation</li> <li>- Habillement</li> </ul> </li> <li>• Besoins de santé               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prothèses dentaires, auditives et visuelles</li> <li>- Appareils ambulatoires</li> <li>- Appareils de mobilité et de sécurité</li> </ul> </li> <li>• Programme en collaboration avec les organismes du milieu</li> <li>• Programme de santé et services sociaux en collaboration avec le CSSS de Rivière-du-Loup</li> <li>• Programme d'aide aux clientèles scolaires (en collaboration avec la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et les institutions)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du programme d'aide aux clientèles scolaires</li> <li>• Poursuite des programmes de santé et de services sociaux</li> <li>• Programmes communautaires</li> <li>• Programmes visant à augmenter la capacité et la résilience de la communauté face aux sinistres</li> <li>• Réponse à des besoins émergents non identifiés actuellement</li> </ul>